

Ramassage de déchets

L'ACCA de Roquesérière a répondu présente à la demande de la fédération nationale de chasse de faire une demi-journée (« j'aime la nature propre ») pour ramasser les déchets.

Je remercie la présence de M. le maire, Thierry Castet, ainsi que Mme Fornasier Annie et M. Segur Grégory, élus, sans oublier la présence des chasseurs et des bénévoles.

Nous avons ramassé en deux heures au moins 200 kg de déchets !

Le président, Jean-Philippe Pons.



Un artiste du village s'expose à Lisle sur Tarn !

N'hésitez pas à aller admirer ses œuvres.

Patrick Chanu
1601 avenue de la gare
31380 Roquesérière
pchanu29@gmail.com
06 14 16 37 79

Mes thèmes sont intemporels ou tournés souvent vers le passé, utilisant même de vieilles photos noir & blanc pour les faire revivre en couleurs.

Mon style technique est fortement inspiré de l'impressionnisme pour ce qu'il dégage de mouvement et de vie, jusqu'au pointillisme pour valoriser les scènes les plus statiques. C'est en cela que la peinture peut vibrer.

Je peux vous accueillir à votre convenance sur rendez vous dans mon atelier de Roquesérière ou ma galerie de Lisle/Tarn.

Quelques rappels pour bien vivre ensemble

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie mécanique... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Il est interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 qui modifie le code de l'environnement).

Quads et autres engins à moteur sont interdits sur les chemins communaux.

Merci de sortir les poubelles la veille au soir et de les rentrer le lendemain matin.



Avril 2024 n°203

FLASH INFOS ROQUESÉRIÈRE

Informations pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h 19h
Jeudi 14h - 19h

Coordonnées :

Tél 05 61 84 22 22

Mel : mairie@roqueseriere.fr

Site internet : www.roqueseriere.fr

Facebook : Roquesérière commune

Bibliothèque :

Mardi / Jeudi : 16h30 - 19h00

Déchetterie de Garidech :

-Fermeture le lundi

-Ouverture du mardi au dimanche, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Tri sélectif : poubelle jaune les vendredis matin des semaines paires.

Déchets ménagers : poubelle noire tous les mardis matin

Directeur de la publication :

Thierry Castet

2 rue de l'église

31380 Roquesérière

Comité de rédaction :

Thierry Castet et Fabienne

Cortyl-Marcou

Le site Internet de votre commune est mis à jour tous les vendredis

www.roqueseriere.fr

Professionnels et artisans, afin de donner plus de visibilité à votre activité, donnez les informations concernant votre société à la mairie. Elles seront collectées sur le site de la mairie accessible à tous les habitants.

Si vous avez manqué un flash infos, pas de difficulté... ils sont tous sur le site !
www.roqueseriere.fr

Nous ne sommes qu'au début du printemps, mais nous devons commencer à préparer la rentrée scolaire qui s'annonce chargée. En effet l'Académie de Toulouse vient d'accorder à Roquesérière une 3ème classe sur l'école Marthe Tricoire. Cette décision est le résultat d'une concertation efficiente entre la mairie, les enseignantes et l'association de parents d'élèves et c'est un gros chantier qui s'annonce et qui s'ajoute à ceux déjà en cours...

Celui de l'ancienne maison des associations est achevé, vous avez pu visiter les locaux et maintenant il vous revient de contribuer à sa nouvelle appellation.

Le chantier de la salle des fêtes devrait pouvoir être terminé dans les prochains mois, une entreprise est retenue pour effectuer les travaux de réparation des arbalétriers, elle interviendra dès que nous aurons la réponse sur l'aide financière du conseil départemental.

Le chantier de la sécurisation du centre-ville est en attente de la disponibilité du cabinet Cambournac, maître d'œuvre, et de l'intervention des services du Conseil départemental, tous deux en charge de l'aménagement du croisement.

Le chantier de l'aménagement paysager de l'aire de jeux du rossignol pourra démarrer lorsque nous aurons la réponse suite à la demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert pour l'intervention d'un paysagiste. Des nouvelles plantations ont eu lieu avec l'aide des enfants de l'école et de bénévoles.

Et les mois prochains sont prévues plusieurs manifestations dont vous retrouverez les précisions dans ce flash infos : la journée de la nature, la kermesse des écoles et en juillet la fête du village ; elles aussi se préparent plusieurs mois à l'avance !

Enfin, n'oubliez pas les enjeux européens, le 9 juin le bureau de vote sera ouvert pour que vous puissiez voter.

Bien amicalement,
Votre Maire,
Thierry CASTET

UTILISEZ
VOTRE VOIX.



Elections européennes

Vote le dimanche 9 juin 2024 (scrutin à un tour)

Bureaux ouverts de 8h à 18h

Inscriptions sur les listes électorales
jusqu'au mercredi 1er mai (par internet)
et jusqu'au vendredi 3 mai (en mairie)

Prochaines dates importantes et manifestations

Lundi 22 avril : délai pour voter pour la nouvelle appellation de l'ancienne « maison des associations » (voir document dans ce bulletin)

Dimanche 28 avril : Chasse aux œufs

Dimanche 2 juin : Journée de la nature « Un dimanche à la campagne »

Vendredi 28 juin : Kermesse des écoles à Roquesérière

Du jeudi 25 au dimanche 28 juillet : Fête du village

« Les 45 ans du comité des fêtes de Roquesérière » !



Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte le mardi 12 et le jeudi 14 avril de 16h à 18h.

Vie Municipale

Cérémonie des vœux
le 20 janvier 2024



Ce 20 janvier 2024, vous étiez nombreux à avoir bravé ce froid hivernal pour assister aux vœux du maire sous un barnum faute de salle polyvalente indisponible.

Merci à vous maires et élus de nos communes voisines membres de notre intercommunalité. Merci également à nos anciens maires, Jean-Pierre Loze, Jean-François Vidal et Jean-Claude Miquel, de leur présence ainsi qu'aux membres du tissu associatif. Ce moment privilégié, reflet de notre tradition locale, permet de renforcer notre cohésion par nos échanges, d'assurer une proximité et un moment convivial entre élus et villageois. Il permet aussi d'évoquer les réalisations passées et les projets et défis d'avenir.

Que cette année soit porteuse de succès et de prospérité pour chacun d'entre nous.

Travaux

Préservation et valorisation du patrimoine de notre commune : un engagement continu

L'église et la sacristie

En cette année 2024, la municipalité renouvelle son engagement envers la préservation et la mise en valeur de notre riche patrimoine local.

Dans cette optique, des travaux essentiels sont prévus pour assurer la pérennité de notre église Saint-Pierre, il s'agit de travaux de rénovation de la toiture de la sacristie ; ils sont programmés pour cette année. Ces efforts visent à garantir la sécurité et la conservation de ce lieu. Préalablement une expertise sera menée afin de déterminer les causes des fissures constatées sur les murs de la sacristie et de prévenir ainsi tout risque d'affaissement.

Ces actions ne constituent qu'une première étape dans notre projet global de restauration de ce bâtiment.

En effet, dès l'année prochaine, nous envisageons d'étendre nos travaux au clocher et à la toiture principale de notre édifice communal. Ce projet s'insère dans une réflexion plus globale de rénovation de l'édifice.

La Mairie a pris conseil auprès de la Fondation du Patrimoine et dans les prochaines semaines la municipalité sollicitera celles et ceux d'entre vous qui souhaitent participer à ce projet d'embellissement. Cette démarche témoignera de notre volonté de préserver notre héritage pour les générations futures.

Plus qu'une simple rénovation, cet embellissement de notre édifice s'inscrit dans une démarche plus vaste : en effet, en accueillant le Chemin de Saint-Jacques sur notre territoire, notre commune devient un maillon essentiel de ce chemin millénaire.

A. Michel et S. Grillou

Vie associative

Fête du village du jeudi 25
au dimanche 28 juillet

Oui, vous avez bien lu ! La fête durera 4 jours cette année... 4 jours pour fêter dignement les **45 ans du Comité des fêtes** ! Le jeudi 25 sera le « jour supplémentaire ».

Au programme de cette journée : des animations et des jeux pour les enfants, des jeux de plein air pour les adultes, une soirée souvenir sur l'histoire des différents comités depuis 1977. L'apéro sera offert et des foodtrucks seront présents.

Notez les dates sur vos tablettes !

L'association Gélatine prépare déjà la journée des arts 2024 et le concours dans le village.

Après les épouvantails en 2023, elle vous propose un concours sur le thème « Un conte dans mon jardin ».

Pour rappel, les gagnants de 2023 sont :

1er : Famille Ribeiro Fievez « La chute du cycliste » (qui ne s'est toujours pas relevé de cette émotion !)

2ème : Mme Bonesso Thomasson « La dame au parasol »

3ème : Famille Jeantroux « Le jardinier et sa brouette »

CONCOURS

Le prochain concours organisé en septembre par l'association Gélatine aura pour thème :

Un conte dans mon jardin

A vos recherches !

ASSO GELATINE



En ce second semestre, l'APE tient à proposer encore de nombreux événements pour nos enfants du RPI. Nous avons démarré ce nouveau semestre par l'organisation de la 3ème édition du Carnaval, qui s'est tenu cette année sur la commune de Roquesérière.

Au programme, défilé autour de la nouvelle aire de jeu du lotissement, embrasement de Monsieur Carnaval préparé par les maternelles avec les animateurs de l'ALAE de Roquesérière, et vente de goûters et boissons.

L'événement suivant est une seconde édition pour l'APE ! Nous préparons actuellement une journée sur le thème de la « chasse aux œufs » qui se déroulera le 28 avril sur Roquesérière. L'objectif de cette journée : chercher des objets cachés pour ensuite de gagner des chocolats.

Une vente de gâteaux, boissons froides et bonbons sera proposée tout au long de la journée et lors du repas.

Une nouvelle fois nous tenons à remercier l'ensemble des participants, bénévoles et acteurs (mairies et leurs employés, enseignantes, ATSEM...).

Vous permettez tous de contribuer à la réussite de nos événements !

Nous vous espérons nombreux à nos manifestations ! A très vite,

L'équipe de l'APE

L'Association Domino 2044 route de Saint Sulpice propose

- Journée expression terre : Samedi 1^{er} juin de 10h à 17h30

- Journées au Domaine de Mestre Gouny : Samedis 6 avril, 4 mai et 15 juin 10h30 à 17h30

- Stage de théâtre pour des enfants 8-12 ans du mardi 9 au vendredi 12 avril de 9h30 à 17h30

<https://www.associationdomino.org/>

Vie du village

Les nouveaux locaux



La vie au village m'intéresse, je participe !



Vendredi 22 et samedi 23 mars, vous avez été nombreux à venir visiter les nouveaux locaux situés Grande rue Tolosane.

Il nous faut maintenant donner une appellation à cette belle maison rénovée qui est destinée aux associations et aux habitants.

Vous trouverez dans ce bulletin le document qui vous permettra de choisir un nom.

Merci de votre participation !

La fête de la nature à Roquesérière

Le dimanche 2 juin aura lieu la journée « Un dimanche à la campagne » qui s'inscrit dans le cadre de la 18ème « Fête de la nature ».

Les associations, la bibliothèque et la mairie de Roquesérière vous proposent différentes activités : des expositions, des animations, des jeux de société, un atelier olfactif, un atelier culinaire zéro déchet, un nettoyage de bords de route, un atelier peinture sur galets, un atelier constitution d'herbiers, un troc plantes...

Si vous souhaitez vous associer à l'organisation de cette journée, merci de vous manifester auprès de la mairie.

Et d'ores et déjà, préparez vos boutures pour le troc plantes !

Nous vous attendons nombreux !

Le programme définitif vous sera diffusé mi-mai.



Vie Municipale

Salle polyvalente, bonne nouvelle !

Les arbalétriers sont réparables !

Notre demande de subvention à la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été validée par la préfecture. C'est un soulagement même si nous n'en connaissons pas encore le montant.

En effet, notre dossier de subvention a été déposé tardivement et au-delà de la date butoir du 15 janvier 2024 dans la mesure où les conclusions du cabinet d'expertise et, en suivant, les propositions de devis ont été réceptionnés en mairie courant février. Nous sommes intervenus auprès de Madame la sous-Préfète qui, à titre exceptionnel, a validé notre demande tardive, nous l'en remercions chaleureusement.

Dans la continuité des demandes de subventions nous sommes dans l'attente d'un retour du Département qui devrait également accorder une aide financière. Dès le retour des notifications, les travaux seront engagés pour une durée de 3 semaines pour un coût de 47 k€ TTC. Le coût estimé pour la commune devrait avoisiner les 25k€ HT.

La salle polyvalente devrait être opérationnelle courant mai, pour profiter de sa belle terrasse et de sa buvette !

T. Castet et G. Ségur

Mobilité, SERM, RER Toulousain, Aire urbaine Toulousaine

Pour des premières lignes de RER complémentaires du métro et des TER

- Périmètre Tisséo 115 communes, 1 million d'habitants
- RER A — TAE
- RER C — Métros A et B
- Autres lignes de RER et de TER
- Gare existante } 34 sur le périmètre de Tisséo
- Gare future
- Connexion train/métro

RALLUMONS L'ÉTOILE !



Le 24 janvier dernier, à l'initiative de la Région, se sont déroulées les 1ères rencontres « Mobilités urbaines et Territoires ». La région, le Département et la Métropole de Toulouse ont présenté à l'ensemble des participants leur déclaration d'intention pour obtenir auprès de l'Etat le statut de SERM (Services Express Régionaux Métropolitains).

Si cette candidature se concrétise, elle permettra :

- de créer une structure unique de portage des investissements et des infrastructures pour bénéficier de ressources nouvelles (partenariat étroit Etat / collectivités partenaires)
- de créer une structure de coopération assumant un rôle de coordination des autorités organisatrices
- d'apporter les ressources nécessaires au financement de ces nouveaux équipements et services, une contribution de l'état en investissement à hauteur des besoins est indispensable.

Des mobilités plus performantes sont nécessaires pour nos déplacements du quotidien. Sans évolution des infrastructures en 2030, la surfréquentation des axes routiers sera de 160 % ! Le poids des déplacements dans les émissions de gaz à effet de serre sur l'aire d'attraction de Toulouse atteindra 42 %. Il est urgent d'agir ! Ne nous voilons pas la face, la marche à franchir est excessivement haute. Dans les 5 prochaines années, la Région prévoit, pour la branche EST, une augmentation de +10 trains / jour, c'est un début.

Sans attendre 2040 notre commune est partie prenante avec l'association Rallumons l'étoile et depuis quelques jours s'est constitué le groupe « Branche EST » qui rassemble l'ensemble des communes de la branche EST. Cette communauté se veut force de propositions et soumettra dès le 8 avril 2024 au G5 (Etat, Région, Métropole, Tisséo et Département) , 7 demandes de court terme qui visent à améliorer le quotidien des voyageurs (fiabilité du réseau), à mettre en place une offre Toulouse -Saint Sulpice omnibus cadencée à l'heure de 5h à 22h00.

Croisons les doigts pour une concrétisation rapide de nos demandes !

T. Castet

Vie Municipale

Le compte administratif

Evolution des charges de fonctionnement

Libellé/ €	2020	2021	Evolution %	2022	2023
Charges à caractère général	85 078 €	83 905 €	-1,38%	92 861 €	101 540 €
Charges de personnel	154 381 €	184 906 €	19,77%	217 029 €	226 608 €
Autres charges de gestion courante	55 228 €	68 269 €	23,61%	59 888 €	77 007 €
Charges financières	3 697 €	2 984 €	-19,29%	2 984 €	8300 €
Atténuation de produits	11 589 €	11 389 €	-1,73%	11 589 €	12 373 €
Charges exceptionnelles	7 637 €				
Total des dépenses réelles de fonctionnement	317 610 €	351 453 €	10,66%	384 351 €	425828 €

Evolution des recettes de fonctionnement

Libellé/ €	2020	2021	Evolution %	2022	2023
Produits des services	15 971 €	23 464 €	46,92%	24 560 €	26 580 €
Impôts et taxes	226 766 €	299 959 €	32,28%	263 132 €	301 842 €
Dotations et participations	137 565 €	131 667 €	-4,29%	146 759 €	154 043 €
Autres produits de gestion courante	152 €	295 €	NS	1 355 €	NS
Produits gestion courante	2 811 €	1 497 €	-46,74%	26 121 €	11 295 €
Produits exceptionnels	10 644 €	760 €	NS	19 €	6 438 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	393 909 €	457 642 €	16,18%	461 496 €	500 198 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Libellés	Réalisé 2023
chapitre 13	Subventions d'investissement	6 900,00 €
chapitre 16	Aménagement urbanisme	77 013,43 €
chapitre 20	Immobilisations incorporelles	2 572,80 €
chapitre 21	Acquisitions : immeuble, matériel, mobilier	468 783,85 €
Total Dépenses		555 270,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres	Libellés	Réalisé 2023
chapitre 13	Subventions	285 094,75 €
chapitre 16	Emprunts en €	250 000,00 €
chapitre 10	Dotations fonds divers	127 725,30 €
Total Recettes		662 820,05 €

Le compte administratif 2023 en fonction des excédents de financement présente un excédent reporté de 642 603,57€, soit une augmentation d'un exercice sur l'autre de +13%. Le budget primitif 2024 vous sera présenté lors du prochain flash accompagné du coût détaillé de la rénovation de la maison des associations et de la salle polyvalente.

T. Castet

Le budget municipal

La clôture du budget 2023 s'inscrit dans une nouvelle "nomenclature" budgétaire et comptable la M57 qui remplace l'ancien référentiel M14. Dans une optique de simplification, les plans de comptes M57 abrégés et développés tiennent compte des obligations comptables applicables respectivement aux communes de moins et de plus de 3 500 habitants. Plusieurs comptes ont été regroupés dans la nomenclature M57 complexifiant la comparaison entre comptabilités 2022 et 2023.

Les dépenses de fonctionnement ont évolué défavorablement de 10,79%, liées notamment aux frais de personnel. Comparativement les recettes de fonctionnement ont vu une progression plus faible à hauteur de +8,3%, avec une contribution plus particulièrement des impôts et taxes.

Les dépenses d'investissement ont été maîtrisées, essentiellement affectées à la rénovation de l'ancienne maison des associations. Les recettes d'investissement s'articulent entre une partie des subventions attendues et le prêt relais qui fait office d'avance de trésorerie dans l'attente du versement de la totalité des subventions.

Ecole

Une 3ème classe à Roquesérière, c'est acté !

Actuellement les effectifs sont de 131 élèves sur le RPI Montpitol / Roquesérière. Pour l'année prochaine, 133 élèves sont inscrits sans compter les fluctuations de dernière minute. Le seuil pour l'ouverture d'une nouvelle classe est de 130 élèves, aussi l'Académie a donné son accord pour une classe supplémentaire sur Roquesérière. L'école Marthe Tricoire deviendra donc l'année scolaire prochaine Ecole élémentaire et non plus Ecole maternelle.

L'organisation est de la responsabilité des enseignantes, elles décident de la répartition des classes dans chacune des école du RPI.

Annie Fornasier et Stéphanie Barrau

Quels sont les enjeux d'une telle décision?
D'abord des locaux : soit une extension par des locaux neufs, soit un module préfabriqué. Construire des locaux neufs nécessitait un délai moyen de 3 ans, aussi le conseil municipal a décidé d'acheter un module préfabriqué adapté à cet effet et répondant aux dernières normes environnementales. Il sera implanté dans la cour de l'école.

Ensuite une adaptation des locaux existants (rénovation de sanitaires) et des achats de mobilier.

Enfin une augmentation de la charge de personnel. Aline ayant réussi le concours d'ATSEM, c'est une opportunité intéressante pour la mairie.

Seul le conseil départemental viendra en soutien financier pour l'achat du module préfabriqué.

Etat civil

Naissances

AGUILAR Elia le 18/10/2023
HOWE MASSIE Ellie, Nikita, Lulu le 06/11/2023
CROUZEIX Gabriel, Michel, Claude le 04/02/2024
BENEDET Jade le 05/03/2024

Mariage

LENERT Yoann, Jules et NADAU Julie, Marion le 14/10/2023

Le CCAS vous informe

Création d'un lieu d'accueil parents-enfants sur Montastruc

Qui peut venir ?

Les enfants de 0 à 4 ans accompagnés par les parents, les grands-parents, les frères et sœurs, les adultes familiaux... Les futurs parents

Pourquoi pousser le porte ?

Pour trouver un lieu de détente proche du domicile sans se séparer de votre enfant
Pour partager avec votre enfant ses expériences sociales autour du jeu
Pour rompre l'isolement en rencontrant d'autres familles

Quand ?

Le mardi de 14h30 à 17h30

Le jeudi de 9h00 à 12h00

Le dernier samedi du mois de 8h30 à 12h30 à partir d'avril

Horaires variables pendant les vacances scolaires.

Accueil gratuit et anonyme assuré par des professionnelles formées à l'écoute de la petite enfance



Quelles que soient vos difficultés, administratives, personnelles ou familiales, la maison départementale de proximité vous accueille à Montastruc, dans les locaux du Conseil Départemental (avenue de Castelnau, derrière la poste).

**N'hésitez pas à aller rencontrer les agents en charge de l'accueil les lundis et mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et les mercredis de 9h à 12h30 sans rendez vous
Tél : 05 34 57 34 81**

Conseil départemental

Haute-Garonne
Maison départementale de proximité

Services publics de proximité
Conseils et accompagnement dans les démarches administratives

Agir avec vous !